



Mon patron me demande ma Demission

Par **wicky**, le **16/07/2014** à **20:33**

Bonjour, je suis cadre dans les TP et mon chef de secteur me demande ma démission et la seule raison je ne la sais pas il évoque le fait que je n'ai pas ma langue dans ma poche !!! je fais de bon résultats, je lui ai répondu jamais et maintenant il me propose une rupture conventionnelle, que dois je faire, sachant que tout est verbale.

Par **Lag0**, le **17/07/2014** à **07:48**

Bonjour,
La démission est un acte unilatérale du salarié.
La rupture conventionnelle est une procédure amiable qui suppose l'accord des 2 parties.
Dans les 2 cas donc, l'employeur ne peut pas obliger le salarié.
La seule rupture unilatérale du contrat de travail par l'employeur est le licenciement !